somme pour pourvoir à nos désenses, et que le danger est imminent ; or, M. l'ORATEUR, a'il y a imminence de dauger, je crois que nous devrions continuer la session jusqu'à ce qu'il ait été pris des mesures pour y faire face, ou au moins jusqu'à ce qu'on ait mis les affaires dans une condition qui puisse permettre de nous appeler en tout temps pour parer à ce prétendu danger. (Evoutes ! (l zetgroe)

L'Hon. M. GALT-C'est ce que nous voulons éviter.

L'Hon. M. HOLTON-Mais où est le danger ? L'Hon. A. A. DORION-Les hon. messieurs seraient bien embarrassés de repondre à cette question. Je crois même qu'ils n'ont soupçonné aucun danger avant Vendredi dernier, lorsque leur projet et leurs portefeuilles se sont trouvés également com-Promis. (Rires.) Voilà, M. l'ORATEUR, le seal danger que redoutent ces messieurs, et o'est pourquoi, au lieu du budget ordinaire, ils nous demandent un vote de crédit. La chambre va être prorogée, et leurs amis et Partisans auront la perspective d'une session deté pour laquelle ces messieurs serout fort alse, comme à l'ordinaire, de toucher l'indemnité sessionnelle. (Rires.) Je me suis levé, M. PORATEUR, pour protester contre la persistance du ministère dans ce projet. Il faut qu'il change de politique, car ce projet ne saurait passer et ne passera pas. Il vient d'être rejeté par le Nouveau-Brunswick et Par l'Ile du Prince-Edouard. Un des délégués de cette dernière province à la conférence de Québec, M. WHELAN, a convoqué des assemblées publiques dans lesquelles il n'a pu obtenir autre chose que l'expression de la confiance en lui-même avec l'assurance que le projet ne serait pas mis à exécution avant d'en avoir appelé au reuple. Telle est l'expression la plus favorable qu'on ait Pu obtenir dans l'Ile du Prince-Edouard. Tout le monde sait qu'une grande majorité de la législature de la Nouvelle-Ecosse, est opposée au projet. Le Nouveau-Brunswick vient également de se prononcer contre. Dans de telles circonstances, les hon. ministres irontils en Angleterre pour presser l'adoption de ce projet? Prétendront-ils que, Parce que nous sommes 2,500,000 et qu'ils ne sone que 900,000, nous allons les absorber de force dans la confédération ? (Ecoutes !) Je ne suppose pas qu'ils songent à user de leur influence auprès du gouvernement impérial Pour imposer la confédération aux provinces

du golfe. Par conséquent ce projet est mort. (Ecoutez ! et applaudissements ironiques à droite.) Je répète que le projet est désunt. Je prétends qu'il est du devoir des hon. messieurs de l'autre côté, et de l'hon. président du conseil en particulier, d'insister auprès de leurs collègues pour qu'ils tiennent leurs engagements. C'est le devoir des membres libéraux en général d'exiger qu'on remplisse ces engagements sans lesquels ils n'auraient pas donné leur sanction à la nomination de trois membres libéraux du gouvernement, et sans lesquels aussi ils n'auraient pû se justifier devant leurs électeurs. C'est à la condition scule que, cette mesure manquant, le gouvernement en adopterait une autre plus praticable, que le parti libéral du Haut-Canada a permis à trois de ses membres d'entrer dans le cabinet actuel. Le gouvernement ne pouvait s'engager à faire passer la confédération dans toutes les provinces, mais il s'est engagé, au cas où cette mesure manquerait, à adopter la fédération du Haut et du Bas-Canada. Et non-seulement cette promesse a été faite dès l'abord, mais le chef, de l'administration, l'hon. Sir E. P. TACHE, a dit en résumant le débat : " Nous avons deux projets dont l'un est plus restreint que l'autre. Si le grand projet manque, nous adopterons le projet moins général, qui consistera dans la fédération des deux sections de la province." Et le gouvernement a formellement déclaré que, la confédération manquée, il s'occuperait, durant cette session, de la fédération des deux Canadas. (Ecoutez !) Telle a été la promesse faite par l'hon. président du conseil et, s'il n'y tient pas, je suis loin d'envier la position qu'il se réserve

en pareil cas. (Ecouter!)
M. T. C. WALLBRIDGE-M. l'ORA-TEUR, je désire, avant de continuer cette discussion, qu'on s'entende bien sur un point. Les hon. ministres, par des protestions réitérées, sont parvenus à fabriquer une loyauté à bon marché, et leur organe accrédité à Québec, le Chronicle, tient à cet égard les propos les plus étranges. Voici un paragraphe de ce journal......

L'Hon. M. GALT - Inutile de le lire,

nous l'avons tous lu.

M. T. C. WALLBRIDGE—Je tieus à le relire pour l'édification de la chambre ; le voici :--

"Un télégramme reçu du Nouveau-Brunswick nous apprend que MM. THERY et WATTERS ont été battus par une majorité de 250. Ces messieurs étaient les candidats confédérés pour la cité de